

sommaire

ÉDITO



Émilie CLER
Rédactrice
en chef de
Biologiste infos

Le diagnostic biologique au cœur de la santé de demain

Emmanuel Macron, a été élu le 7 mai président de la République avec 65 % des suffrages. En cette période propice à une réflexion sur les grandes orientations devant guider notre politique nationale de santé dans les cinq ans à venir, l'ex-ministre de l'économie envisage une « révolution » de la prévention en médecine libérale, se basant sur l'adage : « Mieux vaut investir un euro aujourd'hui dans le préventif que cinq euros demain dans le curatif ». Un rôle structurant du diagnostic *in vitro* dans le parcours de soins pourrait donc être envisagé. Un choix qui devrait satisfaire le syndicat de l'industrie du diagnostic *in vitro* (SIDIV). Dans son livre blanc paru le mois dernier, le SIDIV émet en effet 15 propositions pour replacer le diagnostic *in vitro* au cœur de l'écosystème santé, comme pilier de la médecine des 4P (prédictive, préventive, personnalisée, participative). « Dans le cadre du développement du parcours de soins et d'un système de santé de plus en plus préventif, le diagnostic *in vitro* est un des rares produits de santé permettant de faire des tests de dépistage, de poser un diagnostic et de donner une orientation immédiate pour assurer la mise en place des soins adaptés aux patients », affirme le SIDIV. Les biologistes médicaux, seuls professionnels habilités à réaliser ces tests et à garantir la fiabilité des résultats, tout en maîtrisant leurs limites, devraient voir du coup leur métier revalorisé, et pouvoir réaffirmer la médicalisation de leur profession. Les laboratoires de biologie médicale disposant d'un maillage territorial efficace, ils pourraient faire des biologistes, des acteurs de proximité plus engagés dans la prévention et dans le conseil. Plusieurs laboratoires proposent d'ailleurs déjà d'organiser des journées spéciales de dépistage de grandes pathologies en laboratoire, avec une aide financière de l'Etat, afin de diminuer le coût de revient pour les patients. Avec la télémédecine, que le Président Macron envisage de « déverrouiller », et le développement de l'e-santé, le métier de biologiste médical sera donc probablement amené à évoluer ces prochaines années.

Bonne lecture ! ■

6 ACTUS

Le programme santé d'Emmanuel Macron, élu président de la République
Bilan d'avancement de l'accréditation des LBM et perspectives
La nouvelle liste des diplômes d'études spécialisées en médecine
Plan national de mise en œuvre des GHT : retours d'expériences publiés par l'Anap

16 DU CÔTÉ DES FOURNISSEURS

18 POINT DE VUE

Forfaitisation de la biologie clinique en Belgique

22 DOSSIER

De la recherche fondamentale à la recherche appliquée : de nouveaux biomarqueurs diagnostiques et pronostiques



© luchschen-istock

- Le niveau d'ADN mitochondrial, un biomarqueur non invasif pour la détection précoce du cancer gastrique
- Des glyco-biomarqueurs identifiés dans les cancers gastriques
- Une combinaison de biomarqueurs précoces pour améliorer le diagnostic des infections bactériennes
- Un diagnostic rapide sur papier du virus Ebola basé sur la détection de ses ARN

32 MANIFESTATION

PHI, un nouveau biomarqueur de détection et de stratification des cancers de la prostate

34 REPORTAGE

Nativiv : ouverture du premier centre d'AMP en Seine-et-Marne

38 ENQUÊTE

Les échinococcoses, une zoonose à suivre

42 LÉGISLATION

La nouvelle réglementation européenne des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*

44 MANAGEMENT

Savoir détecter la démotivation (la sienne et celle de ses salariés !)

46 RECHERCHE

Les nouveaux biomarqueurs des lymphomes et leur impact pronostique

48 INFORMATIQUE

La biologie médicale à l'heure de la digitalisation



© INCG

PUBLIREPORTAGE : Les Biologistes indépendants : page 11